



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

télévision

Question écrite n° 45257

Texte de la question

M. Jean Tiberi demande à M. le ministre de la culture et de la communication de lui indiquer les premiers résultats prévisibles du déplacement de la télévision numérique terrestre (TNT) en France. L'objectif initial est de couvrir 35 % de la population lors de son lancement. Il lui demande si cette estimation sera bien tenue au 31 mars 2005.

Texte de la réponse

Lors de son assemblée plénière du 8 juin 2004, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a fixé les dates de lancement de la TNT. Les chaînes en clair devront débiter la diffusion de leur service dans le délai d'un mois à partir du 1er mars 2005. En ce qui concerne les chaînes payantes, la date du début des émissions a été fixée entre le 1er septembre 2005 et le 1er mars 2006. Par ailleurs, le CSA, lors de la même assemblée, a indiqué que le démarrage de la TNT, le 1er mars 2005, s'effectuera grâce à la mise en service des 17 premiers sites, permettant de couvrir environ 35 % de la population française. Les principales agglomérations desservies lors du démarrage seront Paris et la région parisienne, Bordeaux, Brest, Lille, Lyon, Marseille, Niort, Rennes, Rouen, Toulouse et Vannes. L'objectif initial, évoqué par l'honorable parlementaire, de couvrir 35 % de la population au moment du démarrage de la TNT, a donc été validé par cette décision du CSA. Le calendrier de mise en service des autres sites fera l'objet de décisions ultérieures du CSA, sachant que l'objectif est de couvrir 50 % de la population en septembre 2005 (avec 32 sites), 65 % à la fin du premier semestre 2006 (avec une soixantaine de sites) et entre 80 et 85 % en 2007 (avec environ 115 sites).

Données clés

Auteur : [M. Jean Tiberi](#)

Circonscription : Paris (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45257

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 août 2004, page 5923

Réponse publiée le : 21 septembre 2004, page 7288